

Quelle utilisation de la monotraite dans les élevages bovins laitiers en Bretagne ?

Which use of once a day milking in dairy cattle in Brittany?

MICHAUD A. (1), PEYRIN M. (1), MASSIOT A. (1), BERVILLE A. (1), PORTIER B. (2), BROCARD V. (3), GUINARD-FLAMENT J. (1)

(1) Agrocampus Rennes, 65 rue de St-Brieuc, CS 84215, 35042 Rennes Cedex (2) Chambres d'agriculture de Bretagne, 5 allée Sully, 29322 Quimper Cedex (3) Institut de l'Elevage, BP 85225, 35652 Le Rheu Cedex

INTRODUCTION

Dans un contexte où le travail d'astreinte devient une contrainte dans l'organisation du temps de travail de l'éleveur laitier, des producteurs font le choix de supprimer une traite par jour (monotraite). Cette étude a un double objectif : (1) recenser les éleveurs adhérents aux Contrôles laitiers de Bretagne qui pratiquent la monotraite et (2) décrire les motivations de ces éleveurs et les répercussions de la monotraite sur le fonctionnement de l'exploitation.

1. MATERIEL ET METHODES

Le recensement des éleveurs bretons s'est fait *via* une enquête réalisée auprès de la totalité des techniciens des quatre Contrôles laitiers de Bretagne. Les éleveurs pratiquant la monotraite plus de deux mois par an (42 éleveurs) ont été ainsi identifiés puis enquêtés par téléphone ; considérant qu'au-delà de la durée seuil de deux mois, aucun changement sur l'exploitation n'est effectué. Trente-sept éleveurs ont accepté de répondre à l'enquête permettant de construire un profil de l'exploitation et de l'éleveur.

2. RESULTATS ET DISCUSSION

L'enquête auprès des techniciens des Contrôles laitiers montre que la monotraite est une pratique très marginale en Bretagne : seulement cent vingt-six exploitations (1 %) à la fin de l'année 2006. A titre d'information, la suppression de la traite du dimanche est plus utilisée même si elle reste limitée (11 % des 12 440 éleveurs adhérents).

2.1. CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS

La structure des exploitations où la monotraite est pratiquée plus de deux mois par an est très variée en termes de taille du troupeau, quota, UTH (tableau 1). On trouve des exploitations spécialisées lait mais un grand nombre (60 %) possèdent un autre atelier. Dans neuf cas sur dix, le troupeau est de race Prim'Holstein. Toutes ces exploitations pratiquent le pâturage entre six et douze mois : quatre valorisent l'herbe toute l'année, quinze pendant dix mois. Neuf exploitations sont en vèlages groupés sur trois mois au maximum.

Tableau 1 : Caractéristiques des exploitations enquêtées, pratiquant la monotraite plus de 2 mois/an

	Moyenne	Ecart-type	Maximum	Minimum
UTH	1,73	0,79	5	1
Quota (l lait)	250 694	81 116	550 000	100 000
Nb de vaches	43	15	94	18
Lait/vache	6 271	1 285	9 000	3 240

2.2 DUREE D'APPLICATION DE LA MONOTRAITE

Les éleveurs enquêtés sont treize à pratiquer la monotraite entre deux et quatre mois, douze entre cinq et sept mois, trois entre huit et dix mois et neuf toute l'année. Ils pratiquent la monotraite en moyenne depuis 2,9 années mais la diversité est importante (écart-type de 1,5 an). Les plus expérimentés la pratiquent depuis six ans tandis que certains font leur premier essai.

2.3 LES MOTIVATIONS DES ELEVEURS

Lors de l'enquête, chaque éleveur pouvait donner jusqu'à trois raisons motivant son choix de passage à la monotraite

sur son exploitation. Au final, les trente-sept éleveurs enquêtés ont donné en moyenne 1,6 motivation. Parmi celles citées, cinq motivations différentes sont ressorties traduisant deux fonctions différentes données à la monotraite : (1) la monotraite est utilisée comme outil de gestion pour ajuster les quotas (18 éleveurs) ou gérer la fin de la lactation en raison d'une production laitière plus faible (3 éleveurs), (2) la monotraite est une composante à part entière du système de production afin de mieux gérer le travail sur l'exploitation (15), diminuer la pénibilité du travail quotidien (14) ou gagner du temps *via* la suppression d'une traite dans la journée (7). Pour treize producteurs, ce choix s'est aussi fait suite à des aléas personnels (décès, pression trop importante, suite à un cas d'ESB sur l'exploitation...)

2.4 REPERCUSSIONS SUR L'EXPLOITATION

2.4.1. Pour l'exploitant

Cinquante-sept réponses ont été enregistrées à la question "Comment utilisez-vous le temps dégagé par la suppression d'une traite quotidienne ?". Le temps libéré est utilisé soit pour réaliser d'autres travaux, soit à des fins personnelles. En effet, dix-sept éleveurs en profitent pour travailler sur un autre atelier. Quant aux autres, leurs occupations tournent autour de la famille (14), du repos (9), des loisirs (9), des activités extraprofessionnelles (5) ou de leur maison (3).

2.4.2. Sur l'exploitation

La monotraite impacte sur les résultats techniques de l'exploitation. Conjointement à la diminution du lait produit par vache, quatorze éleveurs citent l'augmentation du nombre de mammites. Certains éleveurs apportent des adaptations à leur système pour palier l'incidence négative de la monotraite. Ces adaptations concernent essentiellement le cheptel et l'alimentation. Dans 24 des 37 exploitations, le cheptel a été augmenté pour compenser la baisse de lait produit par vache. Les éleveurs qui n'augmentent pas leur cheptel pratiquent la monotraite en moyenne durant 4,2 mois. Seuls deux éleveurs disent avoir modifié la race de leur troupeau, privilégiant les races Holstein et Jersiaise. La quantité annuelle de concentré dans la ration était de 670 kg en moyenne pour tous les éleveurs enquêtés (campagne 2005-2006). Dans dix-neuf exploitations, les éleveurs disent avoir réduit l'apport de concentré lors du passage en monotraite. Le pourcentage de maïs consommé est de 27 % de la SFP en moyenne sur trente-deux exploitants enquêtés (campagne 2005-2006). Dans trois exploitations les éleveurs disent avoir diminué la part de maïs dans la ration.

CONCLUSION

La monotraite est utilisée comme outil de gestion mais peut faire partie intégrante du système. C'est une pratique adaptée à des exploitations de tailles variées. La suppression d'une traite par jour est une pratique émergente avec une volonté forte des éleveurs interrogés de poursuivre dans cette voie.

Nous tenons à remercier les Contrôles laitiers bretons et les éleveurs enquêtés pour leur collaboration